

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 03/08/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000003770_2022-08-01

N° d'annonce : 7501JAL20220000003770_2022-08-01

ACIAM

Société par actions simplifiée

211 avenue Brame, 59100 Roubaix

R.C.S. : Lille-Métropole 881 209 647

Activité : Prêt à porter féminin et accessoires

Tribunal de commerce de Paris

Jugement prononçant – Autre jugement prononçant

Jugement en date du 01 août 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Lille-Métropole. Le Tribunal de Commerce de Lille-métropole a prononcé en date du 01/08/2022 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022/544 date de cessation des paiements le 01/07/2022, administrateur : Selarl 2m & associates prise en la personne de Maître Martinez Carole et de Maître Pace Marine 22 rue de l'Arcade 75008 Paris, Société Ajilink Labis-Cabooter prise en la personne de M^e Vincent Labis 316 avenue de Dunkerque 59130 Lambersart, avec pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : Selarl Miquel aras & associates prise en la personne de Maître aras Michaël 58 Avenue Guynemer 59700 Marcq-en-Baroeul, Selarl Perin Borkowiak représentée par Maître Yvon Perin 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 8^e étage 59976 Tourcoing Cedex, et a ouvert une période d'observation expirant le 01/02/2023, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.